

Compte-rendu du Conseil d'école du 14 novembre 2011

Ecole élémentaire Lou Pin Bert Le Barp

Présents :

Représentant de la municipalité : C.Sarrazin

DDEN : A. Muyard

Représentants des parents d'élèves :

F.C.P.E :L. Beutis, S. Pinet, C. Guérin-Mô

U.N.A.A.P.E : B. Papion, .F. Marinelli

Enseignants:

M. Bats, C. Champagne, E. Febvay-Choffel, S. Malvaud, C. Sénéchal, D. Vanel.

Excusés :

A. Couderc (directrice)

M. Prunet (enseignante)

Secrétaire de séance :

M. Bats : enseignante

1. Introduction

En l'absence de Mme Couderc, la présidence du conseil d'école sera collégiale.

M. Sarrazin demande que soit rajouté à l'ordre du jour le thème de « La violence à l'école ».

2. Présentation de l'équipe pédagogique

CM2 : K. Sénéchal

CM1/CM2 : E. Febvay Choffel

CE2/CM1 : D. Vanel / E. Mila

CE2 : M. Prunet / S. Malvaud

CE1 : C. Champagne et E. Couzan-Elmalih (EVS)

CP/CE1 : M. Bats et M. Fouquet (AVS)

CP : A.Couderc / S. Malvaud et E. Couzan-Elmalih (EVS)

3. Bilan des élections et mode de fonctionnement du Conseil d'école

Bilan : 4 sièges AAPE et 3 sièges FCPE

Nombre de votants en hausse.

Le vote a eu lieu majoritairement par correspondance. Une permanence a été mise en place le soir à 16h.

Lors des conseils d'école, les fédérations de parents mettront leurs notes à disposition de la directrice pour l'élaboration du compte-rendu par l'école. En effet, d'après les textes officiels « Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents ».

4. Points sur les effectifs de rentrée 2011/2012 et prévisions 2012/2013

Effectifs : rentrée 2011

L'effectif est de 156 élèves à ce jour, répartis comme suit :

- CP : 29
- CE1 : 27
- CE2 : 40
- CM1 : 29
- CM2 : 31

Effectifs : prévisions rentrée 2012

Il est prévu un effectif de 163 élèves (arrivée de 38 CP)

M. Sarrazin ajoute qu'il ne s'agit que d'un prévisionnel car de nouveaux logements sont en cours de livraison dans le secteur.

5. Budget 2011/2012 (bilan et prévision des dépenses)

Informatique

Audit : la DGS étant absente, le résultat n'est pas connu.

Une grande partie du matériel informatique étant HS depuis la fin de l'année dernière (point soulevé lors du conseil d'école de juin 2011), il devient très difficile d'accéder à la salle avec des élèves. Or, les élèves de CM2 sont sensés obtenir le B2i à la fin de l'année.

Nouvelle demande de connexion internet dans les classes (urgence dans la classe Lavande car enfant dont les besoins éducatifs particuliers nécessitent un accès internet. Cet enfant étant amené à changer de classe chaque année, nécessité d'équiper aussi les autres classes)

Travaux, aménagements, demandes d'équipements divers

Classe lavande : -prise qui fait sauter le circuit général
-gouttière extérieure déboîtée

Fuite provenant du plafond dans les toilettes adultes.

Un trou entre le fossé et le grillage au fond du terrain de sport est à fermer car il pose un problème de sécurité.

Affaissement du goudron dans la cour de récréation au niveau de la marelle.

Demande de matériel, aménagement:

- 4 bancs sur le terrain de sport.
- patères dans les toilettes adultes.

La question des modalités de gestion du cahier de liaison école/mairie, mis en place pour le signalement des travaux à faire dans l'école, est posée.

6. Sécurité (aux abords de l'école et dans l'école) PPMS

La FCPE refait la demande d'un passage piéton à la patte d'oie de l'allée des violettes.

L'UNAAPE souligne les problèmes de parking (places étroites, de plus en plus de voitures garées sur la route)

M. Sarrazin informe que la réalisation de nouveaux parkings est à l'étude. Il fait remarquer aussi que des voitures séjournent sur le parking en dehors des heures d'ouverture de l'école ou du CLSH.

Les enseignantes signalent le problème des chauffeurs de bus qui ne rentrent plus dans l'école à cause des barrières installées pour l'accès handicapés.

Le PPMS transmis en 2010 à la mairie, a été photocopié et retransmis en novembre.

Le plan de confinement est affiché dans le bureau de la directrice.

7. Services périscolaires

Nouvelle tarification à la demi-heure et application du quotient familial.

Une réunion est prévue le 18/11/2011 à 14h30 entre M. Lannelongue, les directrices du périscolaire et les directrices d'écoles pour l'harmonisation des règles et l'utilisation des locaux.

Les parents soulignent un problème de restriction de capacité d'accueil par manque de personnel. M. Sarrazin répond qu'il est difficile de trouver du personnel pour de tels contrats et souligne que ce manque de personnel ne pose aucun problème au niveau de la surveillance des élèves.

8. Projets culturels et manifestations

CM2	Classes citoyennes : Bordeaux et le 19 ^{ème} siècle, Centre Jean Moulin Défi lecture
CM1/CM2	Classes citoyennes : Moyen âge à Bordeaux, Musée d'Aquitaine Défi lecture Journée de la solidarité avec Aide et Action autour des 5 sens au Bateau Lyre. Observatoire de Bordeaux Château de Villandraut

CE2/CM1	Observatoire de Bordeaux Château de Villandraut Journée sportive CE2 RRS fin mai
CE2	Atelier Gîte de Saugnac et Muret autour du tri et du recyclage Intervention M. Baude (Communauté des communes du Val de Leyre) ☞ Tri et recyclage des déchets Projet correspondance avec une classe du Lot et Garonne
CE1	Pas de projet encore prévu
CP/CE1	Journée de la solidarité avec Aide et Action autour des 5 sens au Bateau Lyre. Intervention M. Baude (Communauté des communes du Val de Leyre) ☞ Tri des déchets MT'dents 2 ½ journées avec l'association Terre et Océan autour du cycle de l'eau et la découverte de l'environnement proche des enfants (La mare à Salles, Le Bassin d'Arcachon à La Hume)
CP	Intervention M. Baude (Communauté des communes du Val de Leyre) ☞ Tri des déchets MT'dents

Le Cross se déroulera le 10 février.

Pas de marché de Noël en élémentaire pour favoriser la réussite de celui de la maternelle.

Chorale cycle3 mais pas de concert de prévu.

9. Questions diverses

L'UNAAPE transmet le mécontentement de parents dont l'enfant finirait son travail en classe, pendant la récréation. Les enseignantes expliquent que cela peut arriver mais qu'en aucun cas l'enfant est privé de la totalité de la récréation. De plus, il peut être conseillé à ces parents de prendre contact avec l'enseignant pour en discuter.

La FCPE évoque les jeux dangereux qui se déroulent dans certaines cours d'école et demande qu'une intervention soit faite dans les classes afin d'y sensibiliser les enfants.

Les enseignantes expliquent qu'il doit être rappelé à chaque enfant que s'il est témoin d'actes dangereux pour lui ou pour les autres il doit immédiatement en informer un adulte de l'école.

De plus, la mise en place comme les années précédentes des « médiateurs » est à réfléchir (1 élève par classe, sur les temps de récréation). Nouvelle demande est faite par les enseignantes à la mairie, de 7 gilets jaunes afin d'en équiper les « médiateurs ».

Suite à un incident dans une autre école du Barp, M. Sarrazin évoque le sujet de « La violence à l'école » afin de clarifier les circonstances de cet incident, les actions mises en place au cours et à la suite de l'incident et les sanctions prises. Il souhaite que chacun soit ainsi sensibilisé.

Les enseignantes

La Secrétaire :

M. Bats